

MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

21 février 2024

Le 21 février 2024, le conseil d'administration d'Innergex énergie renouvelable inc. (« Innergex » ou la « Société ») a approuvé une mise à jour de sa stratégie de répartition du capital afin de soutenir ses ambitions de croissance

« Le secteur mondial des énergies renouvelables offre un nombre sans précédent d'opportunités, liées à la croissance de la demande d'énergie et aux tendances à la décarbonation. Nous avons décidé de manière proactive d'orienter notre stratégie vers une croissance accélérée en débloquent des capitaux pour soutenir des opportunités de développement organique ».

Michel Letellier, Président et
chef de la direction - Innergex

Motivations

- Stratégie soutenue **par le besoin important et croissant** d'énergie renouvelable
- Une stratégie orientée vers une **croissance accélérée**
- Une redéfinition des priorités en matière de répartition du capital afin de **soutenir les opportunités de développement organique** sur une base autofinancée
- Croissance disciplinée, ciblant des rendements lucratifs ajustés au risque qui soutiennent la **création de valeur pour les actionnaires**

Principaux éléments

- Révision du **dividende annuel à 0,36 \$ par action ordinaire** pour 2024
- Nouvel objectif de **fourchette de ratio de distribution de dividendes de 30 à 50 %** du flux de trésorerie disponibles¹
- Environ **75 M\$ par an libérés à des fins de réinvestissement**

Contact

Naji Baydoun
Directeur – Relations aux investisseurs
relationsinvestisseurs@innnergex.com
450 928-2550 poste 1263

Karine Vachon
Directrice principale – Communications et ESG
kvachon@innnergex.com
450 928-2550 poste 1222

Stratégie de croissance

La mise à jour de la stratégie de répartition du capital, qui recalibre le dividende et instaure une nouvelle fourchette de ratio de distribution, priorisera un modèle d'autofinancement, augmentera la flexibilité financière et permettra de réaliser des investissements de croissance supplémentaires dans des projets de développement. Les avantages concurrentiels significatifs d'Innergex permettront à la Société de mettre en œuvre sa stratégie de croissance équilibrée. Cette stratégie consiste à maintenir un rythme de développement lucratif durable, à se concentrer sur les marchés primaires et à optimiser le rendement des actifs en exploitation.



~90 % des produits sont sous contrat



>12 ans Durée résiduelle des CAÉ^{1,2}



>95 % Total de la dette³ à taux fixe ou bénéficiant de couvertures



>10 GW Portefeuille de projets potentiels mondiaux



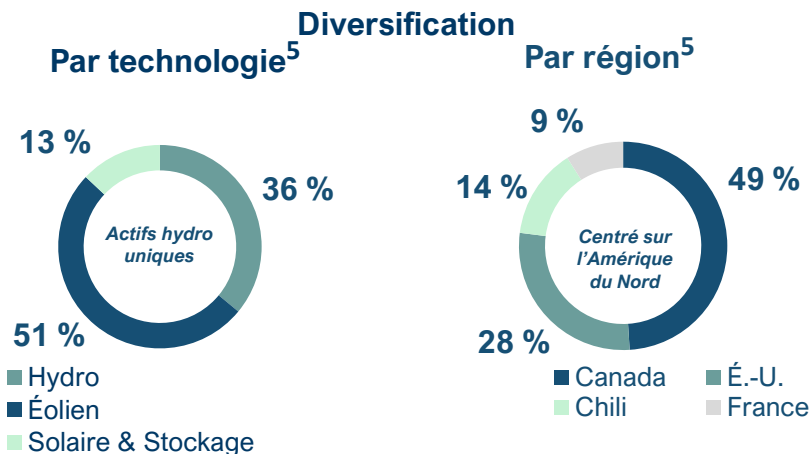
1,5 G\$ Valeur boursière³



BBB- Cote de crédit (Fitch)

Tirer parti de nos forces et de nos avantages concurrentiels

- Développeur de projets sur l'ensemble du cycle de vie
- Longue expérience de partenariats communautaires solides
- Propriétaire et exploitant d'actifs expérimenté
- Équipe de direction chevronnée



Information sur le dividende

- Le conseil d'administration a approuvé un dividende annuel pour 2024 de **0,36 \$ par action ordinaire**
- La modification s'appliquera au prochain **paiement de dividende prévu le 15 avril 2024**, aux actionnaires inscrits au registre le 28 mars 2024

Note : Tous les montants figurant dans cette présentation sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Durée de vie moyenne pondérée restante des contrats d'achat d'électricité, à l'exclusion des projets en construction et en développement, avant prise en compte de l'option de renouvellement.
2. À l'exclusion des installations dont la production est vendue sur le marché au comptant.
3. À l'exclusion du financement de la construction du projet éolien de Boswell Springs qui fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt à terme.
4. En date du 21 février 2024.
5. Sur la base du BAIIA ajusté proportionnel aux prévisions pour 2024, à l'exclusion des frais généraux et administratifs de l'entreprise et des dépenses prospectives.